

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 18 août 2016

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de l'armement (DGA)

Texte 2

ARRÊTÉ

fixant les modalités de fin de stage des ingénieurs stagiaires recrutés par concours sur titres au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement.

Du 27 juillet 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT : *direction des ressources humaines.*

ARRÊTÉ fixant les modalités de fin de stage des ingénieurs stagiaires recrutés par concours sur titres au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs de l'armement.

Du 27 juillet 2016

NOR D E F A 1 6 5 1 3 0 2 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 710.1.1.2

Référence de publication : BOC n° 38 du 18 août 2016, texte 2.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2008-941 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps militaire des ingénieurs de l'armement, notamment le 2° de l'article 5,

Arrête :

Art. 1er. Les ingénieurs de l'armement recrutés en application des dispositions du 2° de l'article 5 du décret n° 2008-941 du 12 septembre 2008 susvisé suivent un stage qui comprend une formation administrative, une formation militaire générale ainsi qu'une période d'application dans un établissement du ministère de la défense.

Art. 2. À l'issue de ce stage, ils rédigent un mémoire présentant les conclusions qu'ils ont tirées de ces enseignements.

Ce mémoire est soutenu devant une commission d'intégration dont la composition est fixée à l'article ci-après.

Art. 3. La commission d'intégration est présidée par un officier général de l'armement, membre de l'inspection. Elle comprend un représentant de la direction des ressources humaines de la délégation générale de l'armement et un représentant de la direction ou du service central d'emploi.

Art. 4. Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel des armées.*

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,
directeur des ressources humaines,*

Benoît Laurensou.